



ENGAGEMENT POOL SUISSE

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2023

© Ethos, mars 2024

Imprimé sur papier recyclé 100 % à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified




Corporation

Table des matières

L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE	5
PRÉFACE	6
INTRODUCTION	7
MEMBRES DE L'EEP SUISSE	11
CHIFFRES CLÉS EN 2023	17
ENVIRONNEMENT	19
1. CHANGEMENT CLIMATIQUE	20
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	21
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
3. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	23
4. RESPONSABILITÉ FISCALE	24
5. RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	25
6. REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	26
SOCIAL	27
7. RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DROITS HUMAINS	28
ÉTUDE DE CAS	29
DIALOGUE COLLECTIF	30
EXEMPLES DE DIALOGUE PAR SOCIÉTÉ	32
ANNEXE	35
ANNEXE 1 : SOCIÉTÉS ANALYSÉES	36
ANNEXE 2 : SWISS STEWARDSHIP CODE	41
ANNEXE 3 : SWISS STEWARDSHIP CODE - TABLEAU DE RÉFÉRENCES	42





L'ENGAGEMENT :
UNE VUE
D'ENSEMBLE

Préface

En 2023, les équipes d’Ethos ont poursuivi leur engagement soutenu auprès des entreprises suisses qui sont toujours plus enclines à dialoguer avec leurs actionnaires et apporter des changements à leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Ethos a de nouveau eu près de 400 échanges écrits ou oraux avec les entreprises de l’univers de l’Ethos Engagement Pool (EEP) Suisse.

Comme chaque année, de nombreux échanges ont eu lieu en début d’année dans le cadre des assemblées générales (AG). Ces échanges touchent plutôt les questions de gouvernance d’entreprise. Cependant, on remarque que l’ensemble des questions ESG sont désormais traitées aux AG. Les questions de diversité sont désormais étroitement liées aux décisions de réélection des membres des conseils d’administration (CA). Cela permet un développement réjouissant dans la représentation des genres au sein des CA des entreprises cotées en Suisse. En 2023, 52% des CA comprenaient plus de 30% de femmes (contre 41% en 2022).

Sous l’impulsion des investisseurs, les politiques de rémunération des instances dirigeantes comprennent également plus souvent des critères de durabilité ce qui permet de s’assurer que l’atteinte des objectifs environnementaux et sociaux ait un impact sur la rémunération variable. Dans le cadre des rémunérations 2022 publiées en 2023, 44% des entreprises avaient introduit des critères ESG dans la rémunération variable. Un travail important reste à faire pour s’assurer que ces critères soient transparents et suffisamment ambitieux.

2023 a également été marquée par la disparition de Credit Suisse. Ethos a été particulièrement actif ces dernières années pour essayer de changer le cours des choses. Nous sommes intervenus pour demander à plusieurs reprises une adaptation de la stratégie (abandon de la banque d’investissement aux Etats-Unis ou séparation de la division suisse) ou une amélioration de la gouvernance d’entreprise (demande de contrôle spécial lors de l’AG 2022, opposition à la réélection de l’ancien président, refus des rémunérations). Malheureusement, la position d’Ethos a systématiquement été minorisée lors des dernières AG.

Il est important de tirer aujourd’hui les leçons de cette déroute et de continuer à mobiliser les investisseurs pour demander plus de responsabilité de la part des entreprises. Il s’agira désormais d’être attentif sur la manière dont UBS va gérer la fusion et limiter l’impact de ce nouveau géant sur les différentes parties prenantes.

La deuxième partie de l’année 2023 a également été très intense pour Ethos et l’EEP Suisse. Les interactions avec les entreprises ont été nombreuses, notamment dans la perspective de l’introduction de l’article 964 du code des

obligations qui exige des sociétés cotées la préparation d’un rapport sur les questions non-financières qui doit être approuver par l’AG des actionnaires.

Cela a été l’occasion pour Ethos de réitérer ses demandes sur différentes thématiques de l’EEP. En premier lieu, Ethos a insisté sur l’importance de suivre un standard de reporting dans l’élaboration du rapport de durabilité et de soumettre ce rapport à une vérification externe. Ethos a également pu mettre l’accent sur le niveau de transparence attendu, notamment pour ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES) – particulièrement celles du domaine 3 – mais également la publication d’indicateurs quantitatifs pour les questions sociales (taux de rotation, taux d’accident, écart salarial, contrôles du respect des droits humains dans la chaîne d’approvisionnement, etc).

Finalement, Ethos a demandé aux entreprises de se fixer des objectifs ambitieux sur les différents indicateurs pertinents. Par exemple, dans le cadre de la stratégie climatique, Ethos a demandé aux sociétés d’introduire des objectifs de réduction de GES compatibles avec un scénario d’un réchauffement de 1.5°C. On compte désormais 26 entreprises dans l’univers de dialogue couvert par l’EEP Suisse qui disposent d’objectifs compatibles avec un scénario d’un réchauffement climatique de 1.5°C ou bien inférieur à 2°C.

Si des progrès peuvent être notés, Ethos constate souvent que les entreprises entendent parfois des messages discordants de la part de leurs actionnaires. La pression anti-ESG aux Etats-Unis ou les attaques d’investisseurs activistes orientés sur la maximisation du profit à court terme présentent un risque et un frein au développement de stratégies de durabilité orientées sur le long terme de la part des entreprises. Il est plus que jamais nécessaire de continuer de mobiliser les investisseurs institutionnels avec une vision à long terme.

L’EEP Suisse, fort de ses 179 membres, est devenu une voix qui compte et une voix entendue par les entreprises. Nous tenons à remercier l’ensemble des membres pour leur confiance et leur forte conviction qui permet à Ethos et ses équipes de continuer d’œuvrer pour une meilleure gouvernance et des pratiques plus durables des entreprises. Cela constitue les fondamentaux d’une performance plus durable dans l’intérêt des assurés et des membres du pool mais également de l’ensembles des parties prenantes de ces entreprises.

Vincent Kaufmann
Directeur

Introduction

Le rapport d'activité 2023 de l'EEP Suisse a été rédigé en conformité avec les dispositions du contrat passé entre les institutions membres de l'EEP Suisse et Ethos Services SA. Il présente les démarches effectuées et les résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les sociétés cotées en Suisse pour le compte des membres de l'EEP Suisse. Le présent rapport est transmis uniquement aux membres de l'EEP Suisse. Le dialogue mené avec les sociétés étant essentiellement fondé sur la discrétion, ce rapport n'est pas public. En revanche, par souci de transparence, un résumé de ce rapport est publié sur le site internet d'Ethos. Ce rapport synthétique peut également être utilisé par les membres de l'EEP Suisse dans le cadre de leur communication sur leur démarche d'investissement responsable.

UNIVERS DE SOCIÉTÉS

Depuis 2017, l'univers des entreprises analysées se compose des 150 plus grandes entités cotées définies au début de l'année. Cependant, une société qui faisait partie de l'univers d'analyse au 1er janvier 2023 est sortie de l'indice SPI en cours d'année (Credit Suisse) et n'est donc pas incluse dans les différentes données chiffrées de ce rapport.

Les statistiques présentées dans ce rapport portent donc sur 149 entreprises (voir liste en annexe 1). Cependant, lorsqu'une évolution à long terme est présentée (sur plus de trois ans), les statistiques portent sur les 100 plus grandes entreprises cotées au début de chaque année. Les résultats de chaque année sont présentés au 31 décembre.

THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue traités en 2023 ont été approuvés par les membres de l'EEP Suisse au cours de la séance du 17 novembre 2022. Il s'agit des thèmes suivants :

CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Stratégie et gestion des risques en matière de changement climatique ;
2. Prise en compte du changement climatique dans les activités de financement et d'assurance ;
3. Fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
4. Transparence en matière d'émissions de GES, des mesures de réduction prises, des progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Conseil d'administration : composition et fonctionnement du conseil ;
2. Rémunérations des instances dirigeantes ;
3. Responsabilité fiscale des entreprises ;
4. Responsabilité numérique des entreprises.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

1. Stratégie et reporting en matière de respect des droits humains, des travailleurs et des travailleuses ;
2. Mise en œuvre de la stratégie au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

1. Mise en place d'un reporting annuel établi selon un standard reconnu sur le plan international ;
2. Vérification externe du rapport.

ENGAGEMENT RÉACTIF (BOTTOM UP)

1. Dialogue avec les entreprises en raison de controverses dont elles font l'objet.

RESSOURCES

Le dialogue avec les entreprises hors de Suisse et la coordination des campagnes d'engagement collectif sont principalement assurés par l'équipe d'Engagement International (quatre membres). Le dialogue avec les entreprises cotées en Suisse est quant à lui principalement assuré par l'équipe « Proxy Voting Swiss ESG & Engagement » (neuf membres).

Une étroite collaboration existe toutefois entre les deux équipes. Les dialogues avec les entreprises suisses ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement collectif internationales sont menés conjointement. En outre, les deux équipes bénéficient du soutien de l'équipe ESG International (huit membres), par exemple sous la forme d'analyses et d'études sur des thèmes de durabilité pertinents et des entreprises spécifiques.

Les collaborateurs et collaboratrices des équipes impliquées dans le dialogue actionnarial disposent d'une longue expérience dans les domaines de la durabilité, du « proxy voting » et de l'engagement. La composition des équipes est équilibrée en termes de genre. Les collaborateurs et collaboratrices ont également des formations différentes – des sciences économiques aux relations internationales en passant par les sciences de l'environnement – ce qui garantit également une diversité d'opinions et permet d'appréhender et de discuter de différents aspects. L'ensemble des membres des équipes et leurs fonctions sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

TYPES DE DIALOGUE EFFECTUÉS EN 2023

Dans le cadre de l'EEP Suisse, Ethos conduit le dialogue actionnarial sous les formes suivantes :

- Dialogue direct: contacts directs sous forme de visites, conférences téléphoniques, lettres ou courriels ;
- Interventions en assemblée générales ;
- Résolutions d'actionnaires ;
- Dialogue collectif: campagnes de dialogue souvent internationales qui touchent plusieurs sociétés sur une thématique précise en regroupant des investisseuses et investisseurs internationaux ;
- Engagement réglementaire: participation à des consultations publiques sur des évolutions réglementaires.

DIALOGUE DIRECT

En fonction des circonstances, Ethos entretient des échanges avec les entreprises dans le cadre de visites, de conférences téléphoniques, de courriers ou de courriels. En générale, le dialogue avec une entreprise va toucher plusieurs thématiques.

Il arrive également qu'Ethos conduise un dialogue avec plusieurs entreprises simultanément sur une thématique précise. Ce type de dialogue est généralement mené lorsqu'un nouveau sujet est abordé. En 2021 et 2022, cela a concerné en particulier le nouveau sujet de la responsabilité numérique. Il peut aussi avoir lieu en réaction à un événement qui concerne plusieurs entreprises du même secteur ou ayant les mêmes enjeux. En octobre 2022, Ethos a par exemple envoyé à toutes les entreprises cotées en Suisse un courriel pour les informer des changements des lignes directrices de vote d'Ethos notamment en lien avec l'introduction du nouveau droit des sociétés. Le droit révisé présente en effet certains risques de péjoration des droits des actionnaires, avec notamment un risque transfert de pouvoir de l'assemblée générale aux conseils d'administration.

INTERVENTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'intervention en assemblée générale (AG) est un moyen qui peut s'avérer efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'AG, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires, mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. Après plusieurs années d'AG tenues sans la participation des actionnaires en raison de la pandémie de Covid-19, 2023 a marqué le retour des actionnaires. En 2023, Ethos est intervenu dans le cadre de cinq AG physiques (Credit Suisse, Holcim, Nestlé, Novartis et UBS) et lors d'une AG virtuelle (Swatch).

CREDIT SUISSE

Dans le cadre de la dernière AG de Credit Suisse, Ethos est intervenu pour poser une série de questions – envoyées à l'avance à la banque – et demander des explications concernant les événements qui ont conduit Credit Suisse à la débâcle et à sa reprise par UBS¹. Si Ethos n'a obtenu que des réponses partielles à ses questions, cela a permis de mettre en avant les lacunes de gouvernance identifiées de longue date par Ethos dans le but d'éviter que les problèmes ne se répètent à l'avenir.

HOLCIM

Lors de l'AG d'Holcim, Ethos est intervenu pour encourager l'entreprise à continuer ses progrès en matière de stratégie climatique, prendre congé du

¹ <https://ethosfund.ch/fr/news/ag-de-credit-suisse-ethos-soumet-une-serie-de-questions-au-conseil-d-administration-et-exige>

président, Dr. Beat Hess, avec lequel Ethos a toujours entretenu un dialogue constructif, et insister sur la nécessité de rapidement trouver un successeur à M. Jenisch en tant que CEO pour limiter la durée du cumul des fonctions à un maximum de 12 mois. Concernant la stratégie climatique, Ethos a salué les progrès réalisés mais demandé à l'entreprise d'être plus transparente, notamment sur les technologies de « Carbon, Capture, Usage and Storage (CCUS) » qu'elle déploie. Ethos a également demandé à Holcim d'inclure dans ses objectifs de réduction les émissions de CO₂ des joint-ventures.

NESTLÉ

Ethos est intervenu lors de l'AG de Nestlé notamment pour demander à l'entreprise de se fixer des objectifs ambitieux dans le domaine de la qualité nutritionnel de son portefeuille, d'améliorer sa transparence notamment dans le cadre du « scandale Buitoni » et d'organiser un nouveau vote sur sa stratégie climatique.

NOVARTIS

Ethos est intervenu dans le cadre de l'AG ordinaire de Novartis qui marquait la reprise des AG physiques en mars 2023 après presque trois ans d'AG sans la présence d'actionnaires. Novartis était par ailleurs la première entreprise à proposer un changement statutaire pour pouvoir organiser des AG virtuelles à l'avenir. Ethos a notamment recommandé aux actionnaires présents de refuser la proposition de modification statutaire autorisant l'entreprise à tenir son AG de manière virtuelle. Ethos a renouvelé sa demande d'organiser des AG hybrides ce qui ne nécessitait aucun changement statutaire. Ethos a également profité de cette AG pour soulever les risques liés au projet de séparation de Sandoz, notamment concernant l'indépendance de cette entreprise et son importance stratégique sur les coûts de la santé.

SWATCH GROUP

Ethos est intervenu lors de l'AG virtuelle de Swatch. Ethos a notamment demandé à l'entreprise de revenir dès 2024 à une AG physique pour permettre une meilleure interaction avec les actionnaires. Ethos a également demandé à l'entreprise de considérer un renouvellement de son conseil d'administration pour assurer une meilleure indépendance de ce dernier dans le futur.

UBS

Lors de l'AG d'UBS, Ethos est intervenu pour demander à la banque de considérer à un terme un « spin-off » de la division suisse de Credit Suisse, limiter l'impact sur l'emploi, éviter les risques liés au « too big to fail » et également garantir une meilleure concurrence notamment pour ce qui concerne les prestations aux investisseurs institutionnels.

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionnariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des AG de certaines entreprises. En 2023, Ethos n'a pas déposé de résolution d'actionnaire lors des AG d'entreprises cotées en Suisse.

DIALOGUE COLLECTIF

Le dialogue collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets ESG d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme d'initiatives collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs. Ces initiatives s'adressent soit aux différentes autorités régulatrices soit directement aux entreprises concernées. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivant sur la durée visent des entreprises cotées (en Suisse ou à l'étranger). En 2023, Ethos a soutenu de nombreuses initiatives collectives, en particulier au niveau international par le biais de l'EEP International. Certaines de ces initiatives visent toutefois également des entreprises suisses incluses dans l'univers de l'EEP Suisse. Notons en particulier les initiatives suivantes :

- Access to Nutrition Initiative (Nestlé) ;
- Banking on low carbon future (Credit Suisse et UBS) ;
- Climate Action 100+ (Holcim et Nestlé) ;
- Engagement collectif pour l'inclusion numérique (Logitech et Swisscom) ;
- Nature Action 100+ (dès 2024 touchant Nestlé, Novartis et Roche) ;
- Participation au CDP (45 entreprises suisses visées) ;
- Plateforme Living Wage Financials (Richemont) ;
- Workforce Disclosure Initiative (26 entreprises suisses visées).

Des descriptions détaillées de certaines de ces initiatives sont disponibles dans le chapitre étude de cas à la page 30.

ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités ayant un impact sur les entreprises cotées (régulateurs, organes de surveillance, le parlement, organes faïtiers, etc.). L'engagement a lieu au moyen de rencontres ou de consultations organisées par différentes agences publiques ou privées et parfois par des auditions.

Ethos a régulièrement des échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance. Dans plusieurs cas, Ethos a été invité à participer à des consultations menées par ces organismes. Ainsi, au cours des dernières années, Ethos a participé à des

consultations organisées notamment par l'opérateur de la bourse suisse (SIX Group), la FINMA, le Parlement et ses commissions, l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), le SECO, economiesuisse, SwissHoldings et EXPERTsuisse. Divers thèmes ont été abordés lors de ces échanges, en particulier en prévision des changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

En 2023, en particulier, Ethos a pu participer aux consultations suivantes :

RÉVISION DU CODE DE BONNE PRATIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

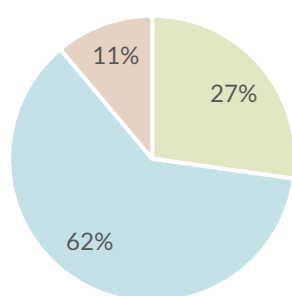
Fin 2022 et début 2023, Economiesuisse a actualisé le « code suisse de bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise » pour refléter les évolutions de la gouvernance et législatives. Dans ce cadre, Ethos a pu confirmer son soutien à ce code qui précise désormais la responsabilité du conseil d'administration des entreprises dans le domaine de la durabilité.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS EN FAVEUR D'UN RENFORCEMENT DU DEVOIR DE DILIGENCE DES ENTREPRISES

Au printemps 2023, la Fondation Ethos et 21 investisseurs, représentant CHF 459 milliards d'actifs sous gestion, ont envoyé une déclaration aux membres de la commission des affaires juridiques du Conseil national afin de leur demander de renforcer la législation suisse, notamment au vu de l'évolution réglementaire au niveau européen.

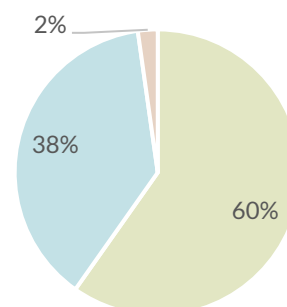
Membres de l'EEP Suisse

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION PAR TYPES DE MEMBRES



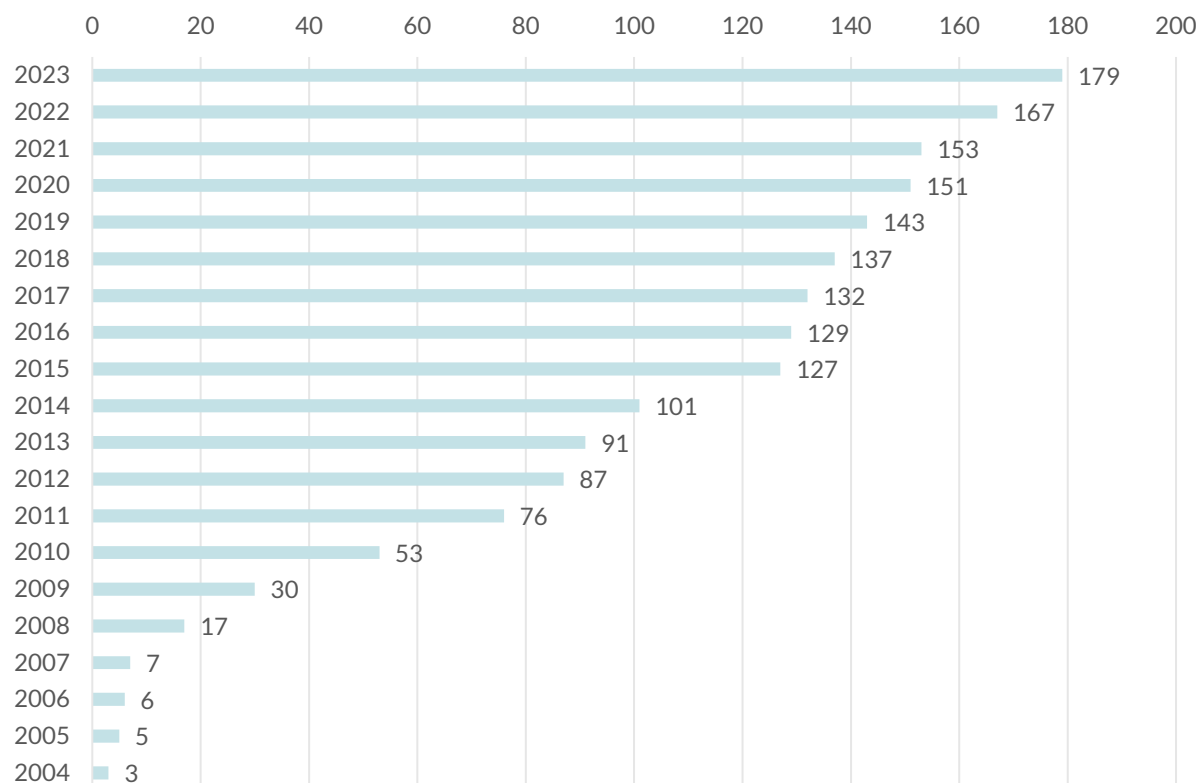
- Institutions publiques
- Institutions privées
- Autres institutions

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION PAR RÉGION



- Suisse alémanique & Liechtenstein
- Suisse romande
- Tessin

GRAPHIQUE 3 : CROISSANCES DES MEMBRES EN 2023



LISTE DES MEMBRES (PAR ANNÉE D'ADHÉSION)

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Caisse de Prévoyance de l'État de Genève CPEG	2004
Pensionskasse Stadt Zürich	2004
Pensionskasse Caritas	2005
Spida Personalvorsorgestiftung	2006
Pensionskasse Basel-Stadt	2007
Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	2007
Fondation de prévoyance skycare	2008
Luzerner Pensionskasse	2008
Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern	2008
Pensionskasse Post	2008
Personalvorsorgekasse der Stadt Bern	2008
Retraites Populaires	2008
Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion	2008
Stiftung Abendrot	2008
Aargauische Pensionskasse (APK)	2009
CAP Prévoyance	2009
Jet Aviation Vorsorgestiftung	2009
Pensionskasse Bühler AG Uzwil	2009
Pensionskasse der Stadt Winterthur	2009
Pensionskasse Pro Infirmis	2009
Pensionskasse Stadt Luzern	2009
Pensionskasse Unia	2009
Previs Vorsorge	2009
Prévoyance Santé Valais (PRESV)	2009
Caisse de pension Hewlett-Packard Plus	2010
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)	2010
Caisse de pensions de l'EVAM	2010
Caisse de pensions du Groupe Eldora	2010
Caisse de Pensions Isover	2010
Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)	2010
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	2010
Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	2010
CPCV Caisse de pension de la Construction du Valais	2010
Elite Fondation de prévoyance	2010
Fondation de prévoyance Coninco	2010
Fondation de prévoyance NODE LPP	2010

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale	2010
Pensionskasse des Opernhauses Zürich	2010
Pensionskasse SRG SSR	2010
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire - CCAP	2011
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	2011
Caisse de pensions du personnel de la Ville de Carouge	2011
Caisse de Pensions du personnel du groupe Naef Immobilier	2011
Caisse de Prévoyance des Eglises et Associations Protestantes de Genève	2011
Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg	2011
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)	2011
CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail	2011
CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle	2011
CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel	2011
Fondazione Ticinese per il secondo pilastro	2011
Pensionskasse der Diözese St.Gallen	2011
Pensionskasse der Ernst Schweizer AG	2011
Pensionskasse der Stadt Frauenfeld	2011
Pensionskasse Stadt St. Gallen	2011
Pro Medico Stiftung	2011
Profelia Fondation de prévoyance	2011
Caisse de Pension Merck Serono	2012
Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction	2012
Fondation de prévoyance Artes & Comoedia	2012
Fondation rurale de prévoyance	2012
Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Ville de Delémont (FRED)	2012
ÖKK Berufliche Vorsorge	2012
ÖKK Personalvorsorgestiftung	2012
Pensionskasse Diakonat Bethesda Basel	2012
Personalvorsorgestiftung IVF HARTMANN AG	2012
Personalvorsorgestiftung Rapp AG	2012
Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft	2012
Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)	2013
Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)	2013
Fondation de prévoyance PX Group	2013
Caisse de retraite du personnel du Cercle des Agriculteurs de Genève et environs	2014
Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur	2014
Gebäudeversicherung Luzern	2014

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Gemeinschaftsstiftung der Zellweger Luwa AG	2014
Louise Blackburne-Stiftung	2014
Pensionskasse Kanton Solothurn (PKSO)	2014
St. Galler Pensionskasse	2014
Stiftung Viscosuisse	2014
Vorsorge SERTO	2014
Wohlfahrtsstiftung von Verkauf Schweiz	2014
Aargauische Gebäudeversicherung	2015
Caisse de pensions ECA-RP	2015
Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)	2015
Fond. de prévoyance en fav. du pers. de la Scté d'Adm. et Gestion Atlantas Saga	2015
Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Comptoir Immobilier SA	2015
Fondation de Prévoyance Stephan	2015
Pensionskasse der Nussbaum Matzingen AG	2015
Pensionskasse der Stadt Weinfelden	2015
Personalfürsorgestiftung Gebr. Hallwyler AG	2015
Personalfürsorgestiftung der Braunvieh Schweiz Genossenschaft	2015
Personalfürsorgestiftung der Firma Emch Aufzüge AG	2015
Personalfürsorgestiftung der Hans Rychiger AG	2015
Personalfürsorgestiftung der Hatebur Umformmaschinen AG	2015
Personalfürsorgestiftung E. Flückiger AG	2015
Vorsorgestiftung der Bourquin SA	2015
Vorsorgestiftung Porta + Partner, dipl. Ing. ETH/SIA	2015
Caisse de Pensions des Interprètes et Traducteurs de Conférence (CPIT)	2016
Fondation en faveur du personnel de la Loterie Romande	2016
HELVETAS Swiss Intercooperation	2016
Personalfürsorge- und Reserve-Stiftung Kinderhilfe Bethlehem	2016
Bernische Pensionskasse BPK	2017
Fonds de prévoyance de Wenger SA	2017
Pensionskasse der Wunderman Thompson	2017
Personalfürsorgestiftung der SV Group	2017
WWF Schweiz	2017
Bernische Lehrerversicherungskasse	2018
Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse	2018
Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Collège du Léman	2018
Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA	2018
Pensionskasse Schaffhausen	2018

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Vorsorge Egro AG	2018
Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich	2019
Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)	2019
Gebäudeversicherung St. Gallen	2019
Istituto di previdenza del Cantone Ticino	2019
Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)	2019
Pensionskasse der Basler Kantonalbank	2019
Personalvorsorgestiftung der Wander AG	2019
Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz	2019
Secunda Sammelstiftung	2019
Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals	2019
Université de Genève (UNIGE)	2019
Vorsorgefonds Hanro	2019
ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen	2020
Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge	2020
Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale du Jura (CECJU)	2020
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)	2020
Cassa pensioni di Lugano	2020
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)	2020
Fastenaktion	2020
Fondation Patrimonia	2020
Gebäudeversicherung Kanton Zürich	2020
Pensionskasse AR	2020
Pensionskasse der Stadt Aarau	2020
Pensionskasse Graubünden	2020
Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe	2020
Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse	2020
Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)	2020
Caisse de pension de Metalor Technologies SA	2021
Emmi-Vorsorgestiftung	2021
Etablissement Cantonal d'assurance et de prévention (ECA JURA)	2021
Familienausgleichskasse des Kantons Zürich (FAK)	2021
Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED	2021
Fondation de prévoyance Romande Energie	2021
Personalvorsorge-Stiftung Providus	2021
previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social	2021
Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein	2021

NOM	ANNÉE D'ADHÉSION
Accenture Executive Pensionskasse	2022
Alvoso Pensionskasse	2022
AVENA - Fondation BCV 2e pilier	2022
Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	2022
Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild	2022
GEMINI Sammelstiftung	2022
Liechtensteinische AHV-IV-FAK	2022
Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil	2022
Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank	2022
Pensionskasse der Stadt Zug	2022
Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC	2022
Pensionskasse des Kantons Nidwalden	2022
Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz	2022
Stiftung Auffangeinrichtung BVG	2022
Swissbroke Vorsorgestiftung	2022
Symova Sammelstiftung BVG	2022
Caisse de Pensions de la Ville de Bulle	2023
FUTURA Vorsorge	2023
Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)	2023
Heinz Schöffler Stiftung	2023
Johann Jakob Sulzer Stiftung	2023
Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin	2023
Metron-Stiftung für Personalvorsorge	2023
NSV Nidwaldner Sachversicherung	2023
Pensionskasse der Generali Versicherungen	2023
Pensionskasse der Stadt Biel	2023
Pensionskasse Hirslanden	2023
Pensionskasse Somedia	2023
Personalfürsorgestiftung der Stoppani AG	2023
Revor Sammelstiftung	2023
Steinegg Stiftung	2023
Sulzer Vorsorgeeinrichtung	2023

L'adhésion à l'Ethos Engagement Pool International ne requiert pas de prise de décision ou d'action collective en ce qui concerne l'acquisition, la détention, la cession de titres et/ou le vote. Les membres du pool sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote et agissent de

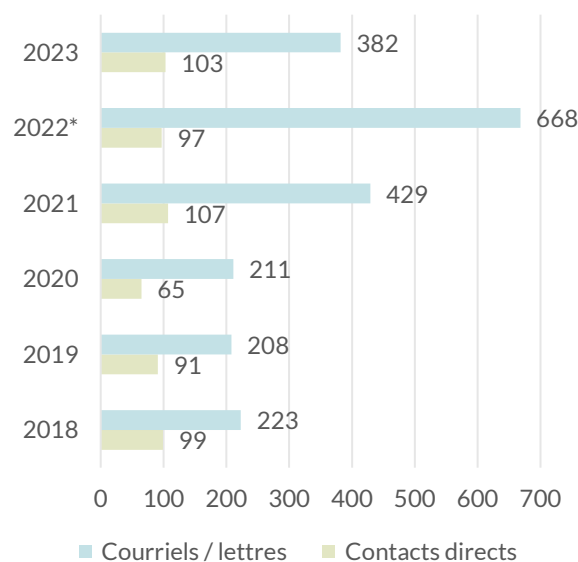
manière indépendante pour définir leur propres stratégies, politiques et pratiques en fonction de leurs propres intérêts.

Chiffres clés en 2023

DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'EEP SUISSE EN 2023

1. **Contacts directs (103 en 2023) :** les contacts directs sont les rencontres entre Ethos et les représentantes et représentants des entreprises qui peuvent prendre la forme de visites, de visioconférences ou de conférences téléphoniques.
2. **Courriels/ lettres (382 en 2023) :** les échanges écrits prennent souvent la forme de lettres ou de courriels adressés à plusieurs personnes dans une entreprise. L'envoi de lettres a aussi lieu lorsqu'Ethos décide d'organiser ou de participer à une action de sensibilisation autour d'un thème auprès d'un grand nombre d'entreprises (du même secteur ou de l'ensemble de l'univers EEP Suisse). Dans de tels cas, le premier contact est généralement effectué par l'envoi d'un courrier accompagné, le cas échéant, d'un document à toutes les sociétés concernées. En 2023, une campagne de « mailings » a été effectuée dans le cadre de la troisième étude sur la responsabilité numérique des entreprises réalisée par Ethos. Un courriel a été envoyé aux 50 sociétés faisant partie du périmètre de l'étude pour leur signaler la possibilité de répondre au questionnaire d'Ethos. Un échange écrit a également lieu, en général après la saison des AG, pour envoyer le rapport d'analyse détaillé aux entreprises concernées.

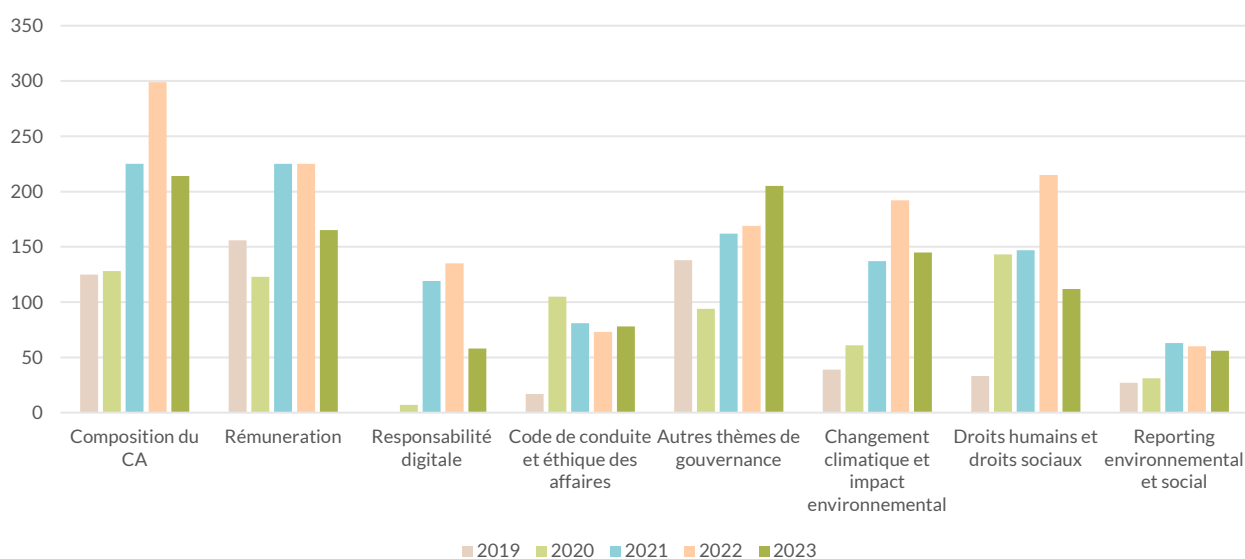
GRAPHIQUE 4 : NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS



Source : Ethos

* Les actions 2022 incluent un envoi des lignes directrices de vote 2023 à l'ensemble des sociétés de l'univers EEP (150 actions)

GRAPHIQUE 5 : NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS PAR THÈME







ENVIRONNEMENT

1. Changement climatique

OBJECTIFS

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leur stratégie et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se préoccupent de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres, dont :

- Amélioration de la transparence : les sociétés devraient mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en suivant un standard internationalement reconnu tel que le « GHG Protocol » et publier l'ensemble de leurs émissions directes et indirectes (domaines 1+2+3). Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES.
- Objectifs de réduction : les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction de leurs émissions de GES ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5°C. Ces objectifs sont appelés « science-based targets » (SBT).
- Adopter une stratégie et un plan de décarbonation : les entreprises doivent adopter des plans ambitieux pour décarboner leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. Elles doivent détailler les mesures prises et la contribution de ces mesures à l'atteinte de leurs objectifs de réduction.

INDICATEURS CLÉS 2023

115

actions d'engagement en lien avec la thématique climat

- 25%

Réduction des émissions CO₂e (domaines 1 + 2 + 3 upstream) des 150 sociétés de l'univers EEP Suisse entre 2021 et 2022

39

entreprises de l'univers ont des objectifs de réduction SBT ou se sont engagées à en avoir

RÉSULTATS EN 2023

En 2023, Ethos a continué son dialogue intensif avec les entreprises cotées en Suisse sur la thématique du climat. 140 actions d'engagement ont été menées sur cette thématique, en particulier auprès des plus grands émetteurs de GES de la bourse. À ce titre, Holcim et Nestlé concentrent la plus grande part des émissions et ont ainsi à nouveau conduit Ethos à mener un engagement important auprès de ces deux entreprises cette année. À noter une réduction importante des émissions de CO₂ du domaine 1, 2 et 3 (« upstream ») de la part des entreprises de l'univers EEP Suisse entre 2021 et 2022 (publiée en 2023). Selon les données du CDP complétées par les estimations du prestataire S&P, les évolutions des émissions absolues ont été les suivantes :

- -32% pour les émissions du domaine 1 (89 millions de tonnes de CO₂e en 2022)
- -19% pour les émissions du domaine 2 (13.8 millions de tonnes de CO₂e en 2022)
- -18% pour les émissions du domaine 2 (148 millions de tonnes de CO₂e en 2022)

La forte réduction des émissions du scope 1 de l'univers est principalement expliqué par les ventes de certaines divisions effectuées par Holcim entre 2021 et 2022 (Inde et Brésil) mais également de par la transformation du modèle d'affaire de la société et sa diversification vers d'autres types de matériaux de construction.

AU 31.12.2023 :

- 25% de réduction des émissions absolues de CO₂e : (domaine 1, 2 et 3 upstream) entre 2021 et 2022.
- 7 sociétés supplémentaires avaient des objectifs validés par la SBTi portant le total à 26 sociétés ayant des objectifs de réchauffement climatique à 1.5°C ou bien inférieur à 2°C.
- 50% des sociétés ont participé au CDP en 2023 contre 32% en 2019.



GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

2. Conseil d'administration

OBJECTIFS

Ethos engage systématiquement le dialogue avec les entreprises concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'administration (CA) et de ses comités clés, qui sont des éléments importants d'une bonne gouvernance.

En matière de composition du conseil, le dialogue mené par Ethos vise en particulier les éléments suivants :

- Compétences équilibrées (membres avec des compétences variées et complémentaires) ;
- Indépendance suffisante ;
- Diversité (notamment représentation féminine et représentation des régions dans lesquelles la société a des opérations) ;
- Disponibilité des administrateurs et des administratrices ;
- Renouvellement régulier du conseil.

INDICATEURS CLÉS EN 2023

174

actions d'engagement sur le thème des conseils d'administration

52%

des CA comprennent plus de 30% de femmes (contre 41% en 2022)

85%

Des comités d'audit des 100 plus grandes sociétés comptent au moins 50% de membres indépendants

APERÇU DES RÉSULTATS

En 2023, des progrès importants ont été constatés dans la composition des conseils d'administration des entreprises de l'univers EEP Suisse, en particulier en matière d'indépendance, de succession et de diversité.

En matière de diversité, Ethos s'est opposé à la réélection des présidents et des présidentes des comités de nomination lorsque le CA comptait moins de 20% de femmes sans raison satisfaisante. Ethos a eu de nombreux échanges avec les entreprises concernant la composition de leur CA, en particulier avant l'assemblée générale. L'entretien d'un dialogue régulier sur ces questions demeure important, notamment pour s'assurer que les nouveaux enjeux soient pris en compte dans les discussions des CA, comme les problématiques environnementales et sociales, ou celles liées à la responsabilité numérique ou fiscale des entreprises.

AU 31.12.2023 :

- 74% des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 50% de membres indépendants contre 62% en 2017 ;
- 52% des CA des sociétés de l'univers comptaient plus de 30% de femmes en 2023 contre 12% en 2017 ;
- 99% des membres de CA non-exécutifs remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos ;
- 86% des membres de CA avec des fonctions exécutives remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos ;
- 70% des comités de nomination des plus grandes sociétés comptent au moins 50% d'indépendants (contre 59% en 2021).

3. Politique de rémunération

OBJECTIFS

Le dialogue en matière de rémunérations vise des améliorations sur trois niveaux :

- Transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale ;
- Introduction de critères de performance environnementaux et sociaux pour autant qu'ils soient quantitatifs, transparents, ambitieux et audités ;
- Structure et montants des rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction générale ;
- Suppression des rémunérations variables et des plans d'options pour les membres des conseils d'administration ;
- Limitation des rémunérations variables des membres de la direction générale et introduction de critères de performance dans les plans à long terme.

INDICATEURS CLÉS EN 2023

161

actions d'engagement sur le thème de la rémunération des dirigeants

73%

des sociétés ayant mis en place des plans à long terme pour la direction ont introduit des critères de performance pour l'attribution définitive

44%

des sociétés ont introduit des critères de performances ESG dans la rémunération variable

APERÇU DES RÉSULTATS

La rémunération des instances dirigeantes reste un sujet prioritaire de dialogue pour Ethos depuis de nombreuses années. Une rémunération transparente, raisonnables et orientée à long terme est un élément central de la création de valeur à long terme. Pour Ethos, il est nécessaire que les rémunérations variables soient limitées pour éviter les prises de risques excessives.

Depuis le début de l'engagement d'Ethos en Suisse sur ce sujet en 2005, des progrès importants ont pu être constatés. En particulier, les actionnaires ont désormais des droits étendus aux AG des entreprises pour éviter les excès.

À noter que les statistiques présentées dans ce chapitre concernent les rémunérations 2022 publiées en 2023.

AU 31.12.2023

- 73% des plans à long terme mis en place au sein des entreprises de l'univers EEP Suisse contiennent des critères de performance mesurés sur trois ans pour déterminer l'attribution définitive du nombre d'actions (contre 57% en 2016) ;
- 44% des entreprises ont introduit des critères de durabilité dans l'attribution de la rémunération variable (contre 7% en 2016) ;
- 30% des entreprises expliquent précisément le niveau d'atteinte des critères de performance fixés dans le cadre de la rémunération variable (23% en 2016).

4. Responsabilité fiscale

OBJECTIFS

Ethos considère qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration des entreprises cotées en bourse d'établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices. Ethos considère également que les entreprises dont le modèle d'affaires repose sur l'optimisation fiscale agressive sont davantage vulnérables aux changements de régimes fiscaux que celles qui s'en tiennent aux règles de bonne pratique.

Le thème de la responsabilité fiscale figure au programme de l'EEP Suisse depuis 2018. Un Ethos Engagement Paper sur la thématique a été envoyé aux présidents des entreprises incluses dans l'univers EEP Suisse fin 2017.

Les cinq principes d'Ethos en matière de politique fiscale responsable sont les suivants :

1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration ;
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise (ou au moins dans un document spécifique disponible publiquement) ;
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée ;
4. Les opérations intra-groupes sont réalisées aux conditions du marché ;
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

INDICATEURS CLÉS EN 2023

7

sociétés publient une déclaration pays-par-pays

27%

des sociétés ont désormais une politique fiscale répondant aux attentes d'Ethos

APERÇU DES RÉSULTATS

Depuis l'introduction de ce thème en 2018 et l'envoi par Ethos dans son Engagement Paper sur la thématique à l'ensemble des entreprises de l'univers EEP Suisse, la part des entreprises qui publient des informations concernant leur responsabilité fiscale progresse mais de manière peu satisfaisante. En 2023, 36 sociétés seulement publiaient une politique fiscale satisfaisante respectant les attentes d'Ethos, notamment sur le principe fondamental que l'entreprise paye ses impôts là où la substance économique est générée (contre 10 sociétés en 2018).. Si la marge d'amélioration reste importante, l'augmentation de la transparence constatée montre l'impact positif du dialogue conduit par Ethos sur cette thématique.

AU 31.12.2023

- 36 sociétés de l'univers publiaient une politique fiscale exhaustive ou une déclaration négative (contre 30 en 2022)
- 7 sociétés publient des déclarations pays par pays (2 de plus par rapport à 2022).

5. Responsabilité numérique

OBJECTIFS

La responsabilité numérique est un thème de dialogue depuis 2021 pour l'EEP Suisse. Le sujet étant nouveau, le dialogue s'est concentré dans un premier temps sur les 48 entreprises du « SMI Expanded ». Dans le cadre de cette thématique, Ethos a publié et envoyé en décembre 2020 un « Engagement Paper » aux présidences des entreprises concernées recensant les différents enjeux de la numérisation et dressant une liste de sept attentes en matière de responsabilité numérique des entreprises :

1. Mettre en place un code de responsabilité numérique ;
2. Assurer une transparence auprès des parties prenantes sur les pratiques et l'empreinte numériques ;
3. Respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données ;
4. Mettre en place des principes éthiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ;
5. Exclure les activités sensibles liées à la numérisation ;
6. Assurer une transition sociale juste et responsable ;
7. Contribuer à réduire l'empreinte environnementale de la technologie numérique.

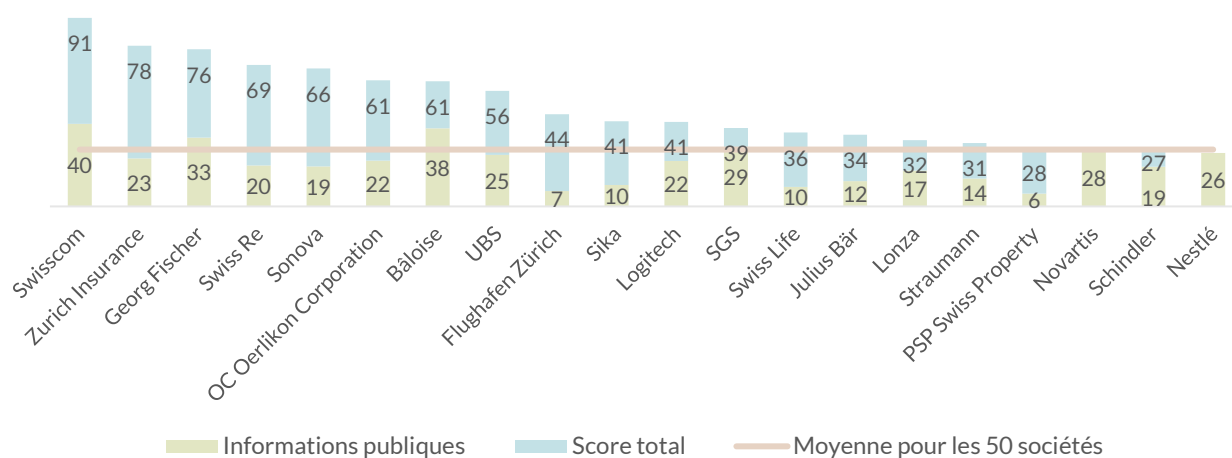
APERÇU DES RÉSULTATS

Pour la troisième année consécutive, Ethos a passé en revue les pratiques des 48 plus grandes entreprises cotées à la bourse suisse (« SMI Expanded ») en matière de responsabilité numérique. Comme en 2021 et en 2022, une étude a été réalisée en collaboration avec EthicsGrade, une société spécialisée dans la notation des entreprises (« ratings ») en fonction de leur gestion des questions numériques, afin d'évaluer les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse. Un questionnaire a été envoyé aux entreprises pour leur permettre d'expliquer leurs pratiques. Entre la première étude publiée en janvier 2022 et la troisième étude publiée en décembre 2023, Ethos a entretenu un dialogue étendu sur la question avec l'ensemble des entreprises concernées. Un webinaire réunissant une vingtaine d'entreprises pour présenter les résultats de la deuxième étude a été organisé en février 2023. De nombreux échanges ont eu lieu durant les trois années couvertes par les études d'Ethos sur ce sujet.

AU 31.12.2023

- 25 entreprises, soit la moitié des entreprises visées, qui ont répondu au moins une fois au questionnaire.
- 27.5 : score moyen en 2023 contre 10.5 sur 100 en 2021.
- 15.6 : score moyen en 2023 basé sur les informations publiques uniquement (contre 8.5 lors de la première étude en 2021)

GRAPHIQUE 6 : SCORE DES 20 MEILLEURES SOCIÉTÉS



6. Reporting environnemental et social

OBJECTIFS

Depuis 2006, Ethos encourage les entreprises à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre la stratégie de l'entreprise en matière extra-financière et d'évaluer sa performance. Elles permettent aussi de comprendre comment sont gérés les risques extra-financiers par les entreprises.

Le contre-projet à l'initiative sur les multinationales responsables prévoit une obligation de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées en Suisse à partir de l'exercice fiscal 2023 (et pour une publication dès 2024). Cette obligation est une bonne chose car encore trop d'entreprises cotées en Suisse n'ont pas un niveau de transparence adéquat en la matière. Cependant, même avec l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation légale, il sera nécessaire de maintenir le dialogue avec les entreprises pour leur demander en particulier que le rapport extra-financier:

- Respecte un standard de reporting reconnu comme les standards de la « Global Reporting Initiative » (GRI) ;
- Couvre les principaux enjeux ESG de l'entreprise ;
- Soit audité.

INDICATEURS CLÉS EN 2023

74%

Des sociétés publient un rapport de durabilité comprenant un niveau d'information satisfaisant

56

sociétés demandent une vérification de toute ou une partie de leur rapport de durabilité

APERÇU DES RÉSULTATS

Depuis le début du dialogue avec les sociétés, des progrès significatifs ont pu être notés. En particulier, en 2023, près de 20 entreprises supplémentaires de l'univers couvert par l'EEP Suisse ont publié un rapport de durabilité jugé satisfaisant par Ethos (couvrant les principaux enjeux avec des indicateurs quantitatifs) tandis que 60% des rapports ont été préparés conformément au standard GRI. La perspective de l'entrée en vigueur de l'article 964 du code des obligations, qui oblige les entreprises d'une certaine taille à préparer un rapport sur les questions non-financières n'est évidemment pas étrangère à cette évolution. En parallèle, le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance qui précise le contenu de la partie climatique du rapport sur les questions non-financières qui devra être publiée dès 2025 (dans le rapport 2024). En revanche, ni l'ordonnance, ni le code des obligations n'obligent les entreprises à respecter des standards de reporting ou de faire vérifier le contenu du rapport de durabilité. Le dialogue et la mesure des progrès des entreprises restent donc indispensables.

AU 31.12.2023

- 60% des sociétés de l'univers ont préparé un rapport GRI
- 56 sociétés demandent une vérification de toute ou une partie de leur rapport de durabilité (contre 32 en 2018)
- 74% des sociétés publient un rapport de durabilité comprenant un niveau d'information satisfaisant (contre 42% en 2018)



SOCIAL

7. Respect des conditions de travail et droits humains

OBJECTIFS

La gestion des ressources humaines et des conditions de travail est un élément clé de la stratégie ESG des entreprises. Il est attendu qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employées et employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures soient bien mises en œuvre, les entreprises doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les attentes d'Ethos sont les suivantes :

- Politique transparente en matière de droits des travailleurs et travailleuses ;
- Publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- Publication d'un code de conduite pour les fournisseurs et mise en place d'un devoir de diligence, notamment sur la question du respect des droits humains.

INDICATEURS CLÉS EN 2023

65%

des sociétés non financières ont une politique satisfaisante en matière de droits des employé(e)s

84%

des sociétés publient des indicateurs de santé et sécurité

PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'engagement d'Ethos sur la thématique sociale porte sur la mise en place de politique satisfaisante de la part des entreprises et sur le reporting d'indicateurs pertinents pour mesurer leur performance et la manière dont les politiques sont effectivement mises en œuvre. Ce thème portait initialement sur la mise en place d'exigences de durabilité vis-à-vis des fournisseurs pour être étendu sur la thématique plus générale du respect des droits humains et des meilleurs standards en matière de conditions de travail aussi bien dans les activités de l'entreprise qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement

AU 31.12.2023

- 65% des sociétés non-financières disposaient d'une politique satisfaisante en matière de droits des travailleurs (travail des enfants, travail forcé, etc.)
- 84% des sociétés publiaient des indicateurs de santé et sécurité
- 76% des sociétés disposaient d'une politique satisfaisante sur la diversité et la non-discrimination (contre 35% en 2017)
- 84% des sociétés non-financières avaient des exigences envers leurs fournisseurs qui couvrent les employées et les employés



ÉTUDE DE CAS

Dialogue collectif

INITIATIVE « CLIMATE ACTION 100+ »

Dans le cadre de l'initiative « Climate Action 100+ », un groupe d'investisseurs, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, a poursuivi le dialogue en 2023 avec les 167 entreprises parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) et qui représentent ensemble plus de 80% des émissions de GES d'origine industrielle. Ces entreprises sont appelées à réduire les émissions, renforcer les publications financières liées aux questions climatiques et améliorer la gouvernance de la gestion des risques qui en découlent. Parmi les entreprises visées par cette initiative, deux font partie de l'univers couvert par l'EEP Suisse ; Holcim et Nestlé. Deux entreprises avec lesquelles Ethos est en dialogue régulier depuis de nombreuses années.

La plupart des entreprises identifiées appartiennent aux secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité, des secteurs minier, industriel ou de transport et constituent des risques pour les investisseurs à deux titres :

- Premièrement un éventuel échec à adapter leurs opérations et activités à des changements liés à de nouvelles politiques ou à des changements physiques ou technologiques liés au changement climatique pourrait avoir un impact sur leurs ventes, leurs dépenses, leurs actifs et leurs passifs ou sur leurs capacités de financement.
- Deuxièmement, en créant des impacts systémiques sur l'économie, ces entreprises pourraient nuire aux marchés financiers dans leur ensemble.

Ainsi, durant une période initiale de cinq ans (2018-2023), l'objectif de l'initiative « Climate Action 100+ » était d'obtenir des engagements de la part des conseils d'administration et de la direction générale des entreprises identifiées comme étant à risque, en leur demandant de :

1. Mettre en œuvre des conditions cadres de gouvernance qui expliquent clairement la responsabilité du conseil et ses activités de supervision du risque climatique ;
2. Agir pour réduire les émissions des GES tout au long de leur chaîne de valeur, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse moyenne de la température à moins de 2°C en dessous des niveaux préindustriels ;
3. Offrir davantage de transparence en ligne avec les recommandations finales de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD) et les

« Investor Expectations on Climate Change » de la « Global Investor Coalition on Climate Change » (GIC), pour permettre aux investisseurs d'évaluer la solidité des business plans des entreprises par rapport à un certain nombre de scénarios climatiques, y compris celui d'un réchauffement bien en dessous des 2°C et d'améliorer le processus de décision en matière d'investissements.

Les investisseurs qui participent à cette initiative sont soit des « Supporters », qui se contentent de la soutenir publiquement, soit des « Participants ». Les participants doivent accepter d'être l'investisseur principal en engageant le dialogue avec au moins une entreprise ciblée par l'initiative et faire des comptes-rendus aux autres investisseurs du groupe. Au vu de l'importance d'encourager les plus grands émetteurs de GES à adopter une stratégie ambitieuse en matière de changement climatique, Ethos a rejoint l'initiative dès son lancement en 2017 en tant que « Participant ».

En 2023, Ethos a continué son dialogue intensif en tant que « lead investor » auprès des deux entreprises suisses incluses dans l'univers de « Climate Action 100+ » (Nestlé et Holcim). Des explications détaillées sur les démarches entreprises et les premiers résultats obtenus figurent dans le chapitre « Dialogue par société » de ce rapport.

WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

Cette initiative a été lancée en 2017 par 53 investisseurs institutionnels avec USD 7'500 milliards d'actifs sous gestion. Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont les grandes entreprises cotées gèrent leur capital humain. Ceci permettrait d'améliorer la qualité des emplois dans les entreprises multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. Les données que l'initiative demande aux entreprises de publier concernent notamment la composition de leurs effectifs, le développement personnel et professionnel des collaborateurs et collaboratrices et leur engagement pour l'entreprise. Cette initiative est parfaitement alignée au thème de l'EEP Suisse « conditions de travail et respect des droits humains ». En 2023, les 24 plus grandes entreprises suisses ont été contactées par Ethos de manière systématique dans le cadre de cette initiative. Seulement cinq d'entre elles ont accepté de publier davantage d'informations en lien avec l'initiative en 2023 (Julius Baer, Logitech Nestlé, Sika et Tecan). Depuis 2021, un collaborateur d'Ethos fait partie du « advisory committee » de l'initiative.

ACCESS TO NUTRITION

L'initiative « Access to Nutrition » est soutenue par plus de 81 investisseurs, dont Ethos, représentant plus de USD 20'300 milliards d'actifs sous gestion. Elle évalue les 25 plus grandes entreprises alimentaires mondiales concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de nutrition, avec pour objectif d'améliorer l'accès à des aliments sains à des prix abordables. En juin 2021, Nestlé a obtenu la première place du classement de l'indice « Access to Nutrition » au niveau global.

L'initiative a également publié en octobre 2022 un indice focalisé sur les Etats-Unis dans lequel Nestlé se trouvait en quatrième position sur 11 sociétés. Ethos, en son rôle de « lead investor » pour Nestlé dans le cadre de cette initiative, a tout d'abord envoyé une lettre au CEO en novembre 2022. Cette lettre reprend les résultats obtenus par Nestlé dans les différentes catégories couvertes dans cet indice, telles que la gouvernance, la stratégie (produits, étiquetage), le lobbying et le marketing. L'initiative pose également des questions supplémentaires à l'entreprise sur chacune de ces catégories.

En 2023, Ethos a participé au dialogue mené avec Nestlé aux côtés d'autres investisseurs institutionnels. Parmi les questions abordées, se trouvent notamment les thèmes de la publicité pour les enfants, la qualité nutritionnelle des produits, ainsi que la transparence sur les pratiques de lobbying menées par la multinationale dans les 185 pays où elle opère. Ethos et les autres membres de l'initiative ont pris note avec satisfaction de l'amélioration de la transparence de Nestlé sur la valeur nutritionnelle de son portefeuille mondial dans son rapport annuel, ainsi que le fait qu'elle rende compte des portefeuilles locaux de 14 pays en utilisant les systèmes d'étiquetage approuvés par leurs gouvernements respectifs.

Durant l'été 2023, Nestlé a également répondu à une demande de la coalition de se fixer un objectif d'amélioration du profil nutritionnel de son portefeuille. Nestlé a ainsi indiqué qu'elle s'est fixée comme objectifs d'augmenter les ventes de CHF 20-25 milliards d'ici 2030 pour les produits dont le rating nutritionnel est supérieur à 3.5 sur 5 selon le barème HSR (« Health Star Rating ») ainsi que sur les produits de la gamme « specialized nutrition » qui n'ont pas de ratings. La coalition des investisseurs n'est pas satisfaite de l'objectif de Nestlé car l'entreprise ne s'engage pas à réduire les ventes de produits dont le score nutritionnel est mauvais et l'objectifs inclut des produits sans ratings nutritionnels ce qui le rend peut transparent. Le dialogue continue avec la coalition d'investisseurs.

CDP NON-DISCLOSURE CAMPAIGN

Cet engagement collectif, lancé par le CDP, a pour objectif d'encourager les entreprises cotées en bourse qui ne répondent pas au questionnaire sur le changement climatique à le faire. Ethos et un groupe d'investisseurs coordonnés par le CDP ont envoyé à cet effet des lettres aux entreprises concernées.

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui met à disposition des entreprises un cadre standardisé de reporting sur différents enjeux environnementaux, notamment sur leurs émissions de GES, afin de mesurer et réduire leur impact environnemental. Les investisseurs et investisseuses ont besoin de données fiables et comparables pour pouvoir évaluer l'impact environnemental de leurs portefeuilles et la stratégie des entreprises cotées en matière de changement climatique. Dans le cadre de cette campagne internationale à laquelle Ethos participe activement et qui vise plus de 1000 entreprises, 44 figurant dans l'univers couvert par l'EEP Suisse ont été contactées. Plusieurs de ces entreprises ont accepté de participer au CDP à la suite de cette campagne activement soutenue par Ethos.

Exemples de dialogue par société

ADECCO

Plusieurs échanges ont eu lieu ces dernières années avec des représentants d'Adecco, que ce soit sur des questions de gouvernance ou de développement durable. Des échanges ont eu lieu aussi bien avec le président du conseil d'administration (CA) que le président du comité de rémunération.

En matière de gouvernance, les échanges ont essentiellement porté sur la rémunération des dirigeants d'Adecco à la suite des faibles résultats obtenus lors de l'AG 2023. En effet, le vote consultatif sur le rapport de rémunération a obtenu seulement 56.6% de soutien de la part des actionnaires. Lors de ces échanges, Ethos a pu expliquer les raisons de sa recommandation négative et en a profité pour faire part de ses attentes en matière de transparence du rapport de rémunération.

En 2023, Adecco a en revanche amélioré son rapport de durabilité notamment en le faisant vérifier par un auditeur externe. De plus, l'entreprise a annoncé qu'elle s'engageait à atteindre un taux d'émissions nettes nul d'ici 2050 et à soumettre ses objectifs de réduction de ses GES à la SBTi pour validation. Cependant, des progrès peuvent encore être réalisés, notamment en adoptant de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES portant sur le domaine 3 et en se basant sur un standard de reporting reconnu.

GEORG FISCHER

Depuis de nombreuses années, Ethos entretient un dialogue régulier et constructif avec Georg Fischer qui a conduit à des améliorations significatives concernant la structure et la transparence du rapport de rémunération de l'entreprise ainsi qu'à la publication de sa politique fiscale. Récemment, Ethos a également intensifié son dialogue avec l'entreprise concernant la durabilité.

En effet, Ethos a expliqué la demande grandissante des investisseurs pour des entreprises durables et ayant un impact positif et, dans cette optique, l'importance de mettre en place des objectifs de réduction des émissions de CO_{2e} basés sur la science (« science-based targets »).

L'objectif de réduction des émissions de CO₂ de Georg Fischer a ainsi pu être validé par la SBTi en 2022 comme

étant compatible avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5°C.

En 2023, Ethos a eu un dialogue important avec Georg Fischer, notamment concernant l'impact de l'acquisition de Unipor sur la politique de rémunération des dirigeants. Ethos a insisté sur l'importance de maintenir des critères de performance transparents et d'améliorer la transparence de l'ordre du jour de l'AG concernant les montants des rémunérations. Ethos a également pu convaincre l'entreprise de publier une politique de responsabilité numérique complète sur son site internet. Enfin, Ethos a demandé à Georg Fischer d'améliorer sa transparence concernant l'impact positif de ses produits d'un point de vue de la préservation de l'eau et de la réduction des émissions de CO₂.

HOLCIM

Au cours des échanges effectués par Ethos avec Holcim ces dernières années, un accent particulier a été mis sur la stratégie de l'entreprise en matière de changement climatique. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure également parmi les plus grands émetteurs de GES au niveau mondial. A ce titre, Holcim fait partie des entreprises visées par l'initiative « Climate Action 100+ »

Après plusieurs rencontres et un dialogue intensif, Holcim a fait plusieurs annonces au cours des trois dernières années qui ont répondu, en partie, aux demandes formulées par Ethos.

Pour s'assurer qu'Holcim respecte ses objectifs climatiques ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2021 au CA de soumettre son « plan de progrès climatique » au vote de l'AG (« Say on Climate »). Les actionnaires ont ainsi pu se prononcer dans le cadre de l'AG 2022 sur le rapport de transition climatique de l'entreprise. Lors de ce premier vote, Ethos a recommandé aux actionnaires de s'opposer au « plan de progrès climatique » d'Holcim notamment car les objectifs de l'époque n'étaient pas alignés à un réchauffement à 1.5° et en raison du manque de transparence sur certaines mesures de réductions des émissions en particulier après 2030.

Ethos et Holcim ont eu de nombreux échanges en 2022 à la suite de ce vote négatif. Cela s'est traduit par des nettes améliorations du rapport présenté à l'AG 2023 et soumis à nouveau au vote des actionnaires. Tout d'abord, Holcim a renforcé son objectif de réduction des émissions du domaine 1 ce qui lui a permis d'être la première entreprise du secteur à avoir des objectifs certifiés comme étant compatibles avec un scénario d'un réchauffement climatique de 1.5°C. Deuxièmement, Holcim a publié dans son rapport 2022 les émissions de l'année de référence (2020) pour l'objectif de réduction des émissions de GES du domaine 3. Troisièmement, Holcim a publié de manière plus détaillées les dépenses prévues d'ici à 2030 pour ses différents projets de « Carbon Capture Storage and Usage » (CCUS) qui sont sensés lui permettre de réduire ses émissions après 2030 vers son objectif « Net Zero ». Grâce à ces différents progrès, Ethos a pu approuver le rapport 2022 présenté à l'AG 2023.

Ethos est cependant intervenu à l'AG pour demander des améliorations supplémentaires, notamment pour faire preuve de davantage de transparence concernant les émissions de GES capturées, fixer des objectifs de réduction des émissions de CO₂ également en lien avec les joint-ventures et publier des tableaux des chiffres d'affaires, des dépenses et des investissements qui sont éligibles à la taxonomie de l'UE.

Par ailleurs, concernant la gouvernance de l'entreprise, Ethos a souligné qu'un cumul des fonctions de président/CEO de M. Jenisch pouvait être accepté uniquement s'il était clairement limité dans le temps. Holcim s'est engagé à annoncer un successeur au poste de CEO dans les 12 mois suivant l'AG 2023.

STADLER RAIL

Ethos a débuté son engagement avec le groupe Stadler Rail dès la première AG suivant l'introduction en bourse du groupe (en avril 2019), notamment via des conférences téléphoniques ainsi qu'une visite au siège de l'entreprise en juillet 2021. Plusieurs progrès ont été réalisés depuis, avec notamment la publication d'un premier rapport de durabilité ainsi que l'amélioration de la transparence du rapport de rémunération en 2020.

Lors d'une rencontre avec l'entreprise, Ethos a suggéré l'intégration des émissions CO₂ en termes absolus dans le rapport annuel et également de mesurer les émissions du domaine 3 liées à l'utilisation des produits (« downstream »). Ethos a également demandé au groupe de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES qui soient compatibles avec scénario de réchauffement limité à 1.5°C et approuvés par la SBTi. Cependant, seules certaines de ces demandes ont eu un effet concret à l'heure actuelle.

Fin 2023, Ethos a de nouveau fait part de ses préoccupations concernant la composition du CA, notamment son manque d'indépendance et le faible renouvellement, ainsi que le manque de transparence au sujet des rémunérations lors d'un échange avec l'entreprise. À cette occasion, Ethos s'est par ailleurs longuement entretenu au sujet du rapport de durabilité. Stadler Rail n'a en effet publié son rapport de durabilité 2021 qu'à la fin de l'année 2022, presque deux ans après la sortie de son premier rapport à ce sujet. Les efforts d'Ethos ont néanmoins porté leurs fruits avec une amélioration concernant les thématiques de durabilité abordées, et notamment la réalisation d'une analyse de matérialité. L'entreprise a par ailleurs annoncé de nombreux changements positifs dans le contenu et la forme du futur rapport de durabilité couvrant l'année 2023. Ethos entend toutefois poursuivre son engagement à ce sujet auprès de Stadler Rail dans le futur tout en restant attentif aux préoccupations concernant la gouvernance de l'entreprise.





ANNEXE

ANNEXE 1 : SOCIÉTÉS ANALYSÉES

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2023	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
ABB	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alcon	Fribourg (FR)	SMI	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Credit Suisse Group	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Geberit	Rapperswil-Jona (SG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Givaudan	Vernier (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Holcim	Zug (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Logitech	Hautemorges (VD)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lonza	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nestlé	Vevey/Cham (VD/ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novartis	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partners Group	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Richemont	Bellevue (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roche	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sika	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sonova	Stäfa (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Life	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Re	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swisscom	Ittigen (BE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UBS	Zürich/Basel (ZH/BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zurich Insurance	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adecco	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ams-Osram	Unterpremstätten (Autriche)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avolta	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bachem	Bubendorf (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Baloise Holding	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barry Callebaut	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belimo	Hinwil (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clariant	Muttenz (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DocMorris	Steckborn (TG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Ems-Chemie	Domat / Ems (GR)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Flughafen Zürich	Kloten (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Galenica	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Georg Fischer	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Helvetia	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Julius Bär	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kühne + Nagel	Schindellegi (SZ)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lindt & Sprüngli	Kilchberg (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PSP Swiss Property	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schindler	Hergiswil (NW)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SGS	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG Combibloc	Neuhausen am Rheinfall (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Straumann	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swatch Group	Neuchâtel (NE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2023	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Swiss Prime Site	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tecan	Männedorf (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Temenos	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAT Group	Sennwald (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Accelleron Industries	Baden (AG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aevis Victoria	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Allreal	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Also	Emmen (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Arbonia	Arbon (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aryzta	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ascom	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Autoneum	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Banque Cant. de Genève	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Banque Cant. du Valais	Sion (VS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Banque Cant. Vaudoise	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basellandschaftliche KB	Liestal (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Basilea	Allschwil (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basler KB	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
BB Biotech	Schaffhausen (SH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Bell Food Group	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Bellevue Group	Küsnacht (ZH)	Autres	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-
Berner KB	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BKW	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BNS	Zürich/Bern (ZH/BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Bossard	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bucher Industries	Niederweningen (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burckhardt Compression	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhalter Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Bystronic	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Calida	Oberkirch (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Cembra Money Bank	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Coltene	Altstätten (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Comet Holding	Flamatt (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Cosmo Pharma.	Amsterdam (Pays-Bas)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
CPH	Perlen (LU)	Autres	✓	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
Dätwyler	Altdorf (UR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DKSH	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
dormakaba	Rümlang (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dottikon ES Holding	Dottikon (AG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
EFG International	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Emmi	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Forbo	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fundamenta Real Estate	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Graubündner KB	Chur (GR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2023	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Gurit	Wattwil (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
HIAG Immobilien	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Huber+Suhner	Herisau (AR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hypothekarbank Lenzburg	Lenzburg (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Idorsia	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Implenia	Opfikon (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inficon	Bad Ragaz (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Interroll	Sant' Antonino (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Intershop	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Investis	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-
Jungfraubahn	Interlaken (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Kardex	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Komax	Dierikon (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Landis+Gyr Group	Cham (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Lem	Plan-Les-Ouates (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leonteq	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Liechtensteinische LB	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Luzerner KB	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Medacta Group	Castel San Pietro (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Medartis Holding	Basel (BS)	Autres	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-	-
MedMix	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Metall Zug	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meyer Burger	Thun (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
mobilezone	Rotkreuz (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Mobimo	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Molecular Partners	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Montana Aerospace	Reinach (AG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Novavest Real Estate	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
OC Oerlikon	Pfäffikon (SZ)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Orior	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Peach Property Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Pierer Mobility	Wels (Autriche)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Plazza	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
PolyPeptide Group	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Rieter	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Romande Energie	Morges (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schweiter Technologies	Steinhausen (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sensirion Holding	Stäfa (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
SF Urban Properties	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
SFS Group	Heerbrugg (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Siegfried	Zofingen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SKAN Group	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
SoftwareOne Holding	Stans (NW)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
St.Galler KB	St. Gallen (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2023	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Stadler Rail	Bussnang (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Sulzer	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swissquote	Gland (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Thurgauer KB	Weinfelden (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
TX Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U-blox	Thalwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Valiant	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Varia US Properties	Zug (ZG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vaudoise Assurances	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Vetropack	St-Prex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vontobel	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VP Bank	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
VZ Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
V-Zug Holding	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Warteck Invest	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Ypsomed	Burgdorf (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Zehnder Group	Gränichen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zug Estates	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Zuger KB	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Actelion	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
APG SGA	Genève (GE)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Bank Cler	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Bergbahnen Engelberg-Trübsee-T.	Engelberg (OW)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-
BFW Liegenschaften	Frauenfeld (TG)	-	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-
Bobst	Mex (VD)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cassiopea	Lainate (Italie)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
CEVA Logistics	Baar (ZG)	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
Cham Group	Cham (ZG)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-
Evolva	Reinach (BL)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Feintool International	Lyss (BE)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
GAM Holding	Zürich (ZH)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gategroup	Kloten (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Hochdorf	Hochdorf (LU)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-
Hügli	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-
IVF Hartmann	Neuhausen am Rheinfall (SH)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-
Kudelski	Cheseaux-sur-Lausanne (VD)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kuoni	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
MCH Group	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Myriad Group	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Nationale Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓
Newron Pharma.	Bresso (MI)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-
Nobel Biocare	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓
ObsEva	Plan-les-Ouates (GE)	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2023	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Panalpina	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pargesa	Genève (GE)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Phoenix Mecano	Stein am Rhein (SH)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Private Equity Holding	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-
Relief Therapeutics	Genève (GE)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
Santhera Pharma.	Pratteln (BL)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-
Schaffner	Luterbach (SO)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Sunrise	Opfikon (ZH)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Swiss Steel Holding	Luzern (LU)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Syngenta	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
Transocean	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Valora	Muttenz (BL)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vifor Pharma	St. Gallen (SG)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Weatherford	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓
			150	150	150	150	150	150	150	140	120	100

ANNEXE 2 : SWISS STEWARDSHIP CODE

PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Consistent with their fiduciary duty to clients, investors and service providers integrate stewardship into their investment management and/or working models with the objective of creating long-term value for clients and other stakeholders. Board leadership, appropriate oversight as well as regular review of governance practices are essential.
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Investors and service providers develop effective stewardship policies which reflect the principles for effective stewardship and are aligned with their goals and values.
PRINCIPLE 3 - VOTING	Investors and service providers commit to active and informed voting with the goal of fostering long-term sustainable value creation. Investors integrate effective voting mechanisms into their investment process.
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Investors and service providers engage in an active dialogue with investee entities with the aim of generating long-term financial and societal value and of reaching positive and long-term sustainable outcomes. Where necessary, investors collaborate with other investors to increase engagement outcomes. Other stakeholders may be a partner in collaborative engagements as they provide know-how, research and in some cases also specific administrative services to asset managers and asset owners. Where possible and relevant, investors should aim at engaging directly or indirectly in an active dialogue with relevant public stakeholders and policymakers on issues that affect sustainable investment.
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Investors and service providers, where necessary, escalate their stewardship activities to encourage investee entities towards generating long-term financial, environmental, and societal value and towards reaching positive and long-term sustainable outcomes.
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Investors and service providers regularly monitor investee entities to track, assess and review the effectiveness of their stewardship activities.
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	When delegating stewardship activities, investors ensure consistency of the delegated activities with their own investment beliefs, stewardship policy and strategy. They remain responsible and accountable for the effectiveness of the delegated activities.
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Investors and service providers manage conflicts of interest in the best interests of their clients. They assess their investment activities and the interests of their clients to detect and suitably handle actual or potential conflicts of interest, disclosing these conflicts along with the measures taken to mitigate them.
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Investors and service providers disclose and report their stewardship policies and activities to their clients and beneficiaries in a way that demonstrates effective fulfilment of their duties.

ANNEXE 3 : SWISS STEWARDSHIP CODE - TABLEAU DE RÉFÉRENCES

PRINCIPES DU SWISS STEWARDSHIP CODE	RÉFÉRENCES ETHOS
PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	Charte Ethos Statuts de la Fondation Ethos Statuts de Ethos Services AG Code de conduite Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Rapport de gouvernance et de durabilité (pages 8-26)
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 24-28) Politique d’engagement d’Ethos
PRINCIPLE 3 - VOTING	Service séparé pour l’exercice des droits de vote basé sur : Lignes directrices de vote d’Ethos Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 24)
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	Politique d’engagement d’Ethos (pages 2-3) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 25-26) Le présent rapport (Page 8-10 – type de dialogue effectués en 2023))
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	Politique d’engagement d’Ethos (pages 3-4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 26) Le présent rapport (Page 8-10 – type de dialogue effectués en 2023)
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	Politique d’engagement d’Ethos (page 2) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (pages 14-15)
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	Non pertinent
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	Code de conduite Ethos (pages 3-4) Règlement concernant les conflits d’intérêt et les cadeaux Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8)
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	Politique d’engagement d’Ethos (page 4) Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (page 8) Le présent rapport

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +41 58 201 89 89